



EDITO



Cette rentrée de septembre ne sera pas comme celles qui l'ont précédé.

La menace épidémique pèse toujours sur nos têtes et des contraintes

sanitaires devraient persister encore pour on ne sait combien de temps.

Toutefois, vous toutes et tous avez tenté malgré tout de reprendre une vie normale, malgré ce contexte. Il en va de même de la Municipalité et des services municipaux qui ont poursuivi leurs activités au service des brédoises et des brédois tout cet été et ont organisé la rentrée scolaire pour que les élèves puissent aller à l'école en toute sécurité.

La vie associative doit également reprendre et je sais qu'il s'agit d'une question de survie pour certaines associations. C'est pourquoi nous avons tenu à organiser le Forum des associations sur le terrain, avec toutes les précautions nécessaires, mais aussi en renforçant la visibilité des associations sur le site internet de la Commune et par l'édition d'un catalogue détaillé : toutes ces actions ont pour but de renforcer l'attractivité de nos associations, et j'espère qu'elles vous auront permis de trouver votre bonheur dans le large choix qui vous est donné.

Espérant que vous avez passé de bonnes vacances, je vous souhaite une excellente rentrée.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

RENTRÉE 2020

Des mesures préventives pour une rentrée sereine

Face à la situation épidémique actuelle et dans la continuité des actions déjà menées depuis le mois de mars, les élus et les services municipaux restent mobilisés et veillent quotidiennement au respect des règles sanitaires préconisées par le Haut Conseil de Santé Publique.

Ces dernières semaines, la Municipalité a été particulièrement vigilante concernant les protocoles sanitaires à mettre en place dès la rentrée afin d'assurer la sécurité des élèves et des enseignants.

De nouvelles mesures ont été prises en collaboration avec les chefs d'établissements, l'équipe enseignante et le service jeunesse : réorganisation des salles de classe et achat de bureaux, application des gestes barrières, nettoyages et désinfection des locaux et du matériel ...



Zoom sur la rentrée associative

Un guide pour choisir ses loisirs

Avec plus de 60 associations, La Brède est reconnue pour son dynamisme et la qualité de sa vie locale. Dans le contexte actuel qui fragilise le milieu culturel et sportif, l'équipe municipale a souhaité soutenir les associations en réalisant un guide de 16 pages, que vous trouverez encarté dans ce bulletin. Ce catalogue illustre la grande diversité d'activités proposées à La Brède dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, le patrimoine, le bien-être, la santé, ou encore l'éducation.

Un annuaire plus interactif

Dans le même esprit, l'ergonomie de l'annuaire des associations a été modifiée sur le site internet de la ville afin d'y intégrer des photos et des vidéos de présentation que les responsables associatifs ont fourni dans l'été. Un raccourci « Association » a été créé dans la rubrique « en un clic », il est accessible sur toutes les pages du site.

Découvrez en un coup d'œil les activités culturelles et sportives proposées à La Brède :

labrede-montesquieu.fr/associations

Un Forum des associations ajusté au contexte sanitaire

En raison du risque épidémique, l'équipe municipale a choisi le parc de l'Espérance comme lieu d'organisation du Forum, Samedi 5 septembre de 9h à 12h30.

Les espaces verts du Parc permettront de déployer des mesures de sécurité renforcées : port du masque, distanciation ... Les démonstrations n'auront pas lieu cette année afin d'éviter les regroupements.



L'équipe municipale reste vigilante et suit au jour le jour les mesures gouvernementales.

Si celles-ci se durcissent, la Municipalité sera dans l'obligation d'annuler le forum. De même, en cas de pluie, l'événement devra être annulé.





TRAVAUX



Cet été, de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune :

Aux écoles L'étanchéité de la toiture a été refaite à l'école élémentaire. Les services techniques ont effectué des travaux de réparation dans les classes, la cour de récréation a été engazonnée. A l'école maternelle, un panneau d'affichage a été installé à l'entrée de l'école et un range vélos sera livré les premiers jours de la rentrée.

Equipements sportifs Au stade André Mabilie, l'étanchéité de la toiture des tribunes a aussi été refaite. Au stade du bourg, 110 m de clôture et de nouveaux portails ont été remplacés. Les terrains de rugby et de foot ont bénéficié d'une réfection de leurs aires de jeu et la tribune du stade de rugby a reçu une nouvelle mise en peinture.

Voirie Un rafraîchissement de la signalisation horizontale a été réalisé dans le centre bourg, aux parkings des écoles et au parking du stade de foot. Une peinture bien visible permet ainsi de renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes. Par ailleurs, des travaux de réfection des caniveaux et des avaloirs d'eaux pluviales ont eu lieu rue Latapie et place Saint Jean d'Etampes. Secteur du Moulin d'Augey et des écoles, des travaux d'élagage ont été nécessaires pour sécuriser les bâtiments.

Coup de neuf en mairie

En février 2017, une équipe exclusivement féminine d'élues municipales avait entrepris le «relooking» de la salle des mariages.

Début juillet, c'est une équipe, cette fois-ci exclusivement masculine, de conseillers municipaux qui s'est mobilisée pour rafraîchir une partie du premier étage de la mairie. En coopération avec les services techniques, ils ont eux aussi mis «la main à la pâte» et occupé leur week-end à décoller la moquette murale des années 80, poncer les murs puis retapisser les couloirs et plusieurs bureaux avec efficacité.

Bravo à toute l'équipe !



ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT : un travail éco-responsable et collectif

Chaque été, le service espaces verts et l'ensemble des services techniques relèvent le défi d'entretenir et de fleurir la commune avec goût tout en respectant une démarche éco-responsable.

De nombreuses actions sont ainsi mises en place depuis de nombreuses années pour embellir le village dans un souci environnemental :

- Une cuve de 15 000 litres et des récupérateurs d'eau installés aux écoles et aux services techniques permettent d'arroser les fleurs du centre-ville quasiment tout l'été.
- Les massifs sont paillés de copeaux de bois afin de préserver l'humidité des sols.
- Les plantes et les fleurs vivaces, peu gourmandes en eau, sont privilégiées comme par exemple les massifs de Goras et de Sauges de l'avenue Capdeville.
- Depuis 2016, l'entretien de l'ensemble des espaces verts est réalisé sans pesticide (plan « zéro phyto »).
- Les services techniques sont équipés de matériels électriques adaptés : désherbeur thermique / tondeuses, rotatifs, taille-haies électriques.

Pour obtenir ce cadre de vie, n'oublions pas toutefois que le travail des services techniques dépasse largement le simple entretien des massifs. Le service espaces verts compte 5 agents dont 1 chargé du fleurissement. Ils assurent aussi la propreté des rues au quotidien.



Vacances d'été : des journées bien remplies

Avec l'annulation des séjours estivaux, l'équipe d'animation a redoublé d'inventivité et a su adapter ses activités aux restrictions sanitaires.

Plusieurs jeux d'eau et structures gonflables ont été loués au cours de l'été pour le plus grand plaisir des enfants : « ventrigrisse », pistolets à eau, etc.

De nombreuses sorties ont aussi pu être organisées : labyrinthe parc, accrobranche, parc ornithologique, sortie plage, activité pêche, ...

 **ACTION SOCIALE**

Une aide bienvenue à la rentrée

Le Centre Communal d'Action Sociale peut participer aux frais d'inscription aux associations brédoises pour les enfants de moins de 18 ans.

Après calcul du quotient familial, une aide financière de 50€ par enfant inscrit pourra être versée. Pour vérifier les conditions d'éligibilité, contactez le CCAS.

Pièces à fournir : attestation d'inscription à une activité proposée par une association brédoise, avis d'imposition ou de non-imposition pour le calcul du quotient familial, Relevé d'Identité Bancaire.

Une complémentaire santé solidaire

Soucieuse de l'accès aux soins de santé de ses administrés, la commune de La Brède propose à ses habitants l'accès à une mutuelle à un tarif modéré grâce à la mise en place d'un contrat collectif.

Pour cela, le CCAS de La Brède s'est rapproché de l'association « ACTIOM » Association loi 1901.

Pour en savoir plus, des permanences d'accueil et de conseil sont organisées par l'association ACTIOM tous les mercredis matin et vendredis après-midi ou sur rendez-vous en mairie.

Le CCAS répond au quotidien aux besoins des brédoises et brédois en proposant des services et un accompagnement sur mesure. Bien que cet établissement public communal intervienne surtout auprès des personnes âgées ou handicapées, toute personne rencontrant des difficultés passagères peut demander l'aide du CCAS.



Prendre RDV auprès d'Aurélie Quero : 05 57 97 76 92
ccas@labrede-montesquieu.com
CCAS - Mairie, 1 place Saint Jean d'Etampes, 33650 LA BREDE

RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée étudiante



Le Bureau Information Jeunesse de La Brède accompagne les étudiants dans leurs démarches : logement, restauration, transport, petits boulots, activités sportives et culturelles... Des plaquettes d'information et des offres d'emploi sont mises à leur disposition.

Relais Baby-sitting : Ce service gratuit met en relation les parents et les jeunes baby-sitters : mise à disposition d'un listing pour les gardes d'enfants et les cours particuliers, diffusion de petites annonces locales, conseils sur la rémunération.

Ouverture du BIJ :

Mardi : 14h-17h30, mercredi : 9h-12h30,
Jeudi : 14h-17h30, vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30
3 avenue Charles de Gaulle

CHASSE

saison 2020/2021

L'ouverture de la chasse aura lieu dimanche 13 septembre. L'ACCA (Association des Chasseurs de La Brède) tiendra une permanence samedi 12 septembre de 8h à 12h au 18, rue Montesquieu pour la délivrance des cartes communales 2020/2021.

La période de chasse pour le département de la Gironde est fixée du 12 septembre 2020 au 28 février 2021 pour les gibiers sédentaires. (Arrêté préfectoral disponible consultable sur le site de la préfecture de la Gironde.)

PERMANENCE

ACCÈS AUX DROITS

Vous vous posez des questions sur vos droits ?

Vous vivez un changement de situation familiale ?



Pour être informé et orienté sur vos droits
Un travailleur social de la Caf vous reçoit
les 1ers Jedis du mois
(hors vacances scolaires)
à la MSAP
place Joane 33 850 Léognan
De 14h à 16h30
Sur **Rendez Vous**



Rdv à prendre auprès de la MSAP
au 05 57 96 96 70





AGENDA

Samedi 5 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

au Parc de l'Espérance.

Samedi 26 septembre

NETTOYONS LA NATURE

au Parc de l'Espérance.

Dimanche 27 septembre

FOOT

Seniors A «Championnat Régional 1»
La Brède / CESTAS SAG - 15h

ÉVÉNEMENTS REPORTÉS

Pour rappel, l'édition 2020 des Journées « Montesquieu et Nous », du Salon du livre et du Salon des arts n'auront pas lieu cette année en raison du contexte sanitaire.

Les galopins brédois ont aussi annoncé le report de la Croisière des Bons Vins.

A ce jour, la Foire de la Sainte Luce est maintenue.



ÉVÉNEMENT

Semaine Européenne du Développement Durable du 21 au 26 septembre

Le service jeunesse proposera cette semaine là des ateliers sur le thème « *Alternative au plastique* » dans le cadre des accueils de loisirs municipaux.



Nettoyons la nature, samedi 26 septembre

Le Conseil Municipal des Jeunes organise l'opération NETTOYONS LA NATURE en partenariat avec plusieurs associations brédoises.

Ils vous invitent à les rejoindre au parc de l'Espérance pour une collecte des déchets. *Un atelier compostage* animé par un intervenant de la Communauté de Communes de Montesquieu est aussi au programme de cette journée.

Pour l'occasion, le service jeunesse et le service restauration prépareront comme l'an dernier un pot « **ZERO déchet** » : verres réutilisables, boissons en vrac, vin en cubi, charcuterie et pain à la découpe...



TRIER LE VERRE, UN GESTE QUI COMPTE

Plusieurs points d'apport volontaire sont à votre disposition sur la commune. Il y en a certainement un à proximité de chez vous. Consultez la carte sur cc-montesquieu.fr

À savoir : Il est interdit d'y déposer les verres à boire, la vaisselle cassée, miroir, pyrex, pare-brise, les couvercles et les bouchons.

COLLECTE À DOMICILE

Les ordures ménagères (bacs roulants individuels) sont collectées le **vendredi matin** et les emballages ménagers à recycler (sacs jaunes) le **mercredi matin**. Les sacs et bacs à ordures sont à déposer la veille de la collecte.

En cas de vol ou de dégradation de votre bac, consulter la rubrique démarches en ligne sur

labrede-montesquieu.fr.

COLLECTE DES DECHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS 15 ET 24 SEPTEMBRE

Les inscriptions sont acceptées au plus tard à 16 h la veille de la collecte.

0 805 020 002 (appel gratuit)

dechets-verts.montesquieu@groupenicolin.com

ou encombrants.montesquieu@groupenicolin.com.

Plus d'infos : cc-montesquieu.fr

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Ça y est ! Enfin la rentrée !

C'est souvent après des périodes tumultueuses que nous rebondissons.

Avec le confinement, nous avons pu expérimenter le retour à l'essentiel, à nos valeurs, à nos familles, à prendre du recul sur nous-mêmes et notre environnement.

Il est important de regarder l'avenir avec un œil positif et d'être solidaires. « La joie de vivre est une émotion contagieuse. » comme l'écrit Edward D. Wynot. C'est avoir une belle dynamique qui prime aujourd'hui, comme toujours.

Que ce soit pour préparer la rentrée des enfants, reprendre le travail, adhérer à une association ou à un projet, de belles choses sont à construire, à partager.

Les services et les élus municipaux se sont attachés tout l'été à préparer cette rentrée particulière dans les meilleures conditions.

Ensemble, nous avons de beaux défis à relever.

La Brède aux citoyens

Depuis mars, l'activité des nombreuses associations est en berne. Aucune manifestation, des championnats interrompus, des spectacles annulés, tout ce qui faisait la renommée de ce tissu associatif s'est figé.

Les bénévoles se démènent, s'adaptent pour que la rentrée soit presque comme avant et souhaitent que les mesures de reprise ne soient pas trop contraignantes. Cette période nous montre combien leurs compétences et leurs disponibilités sont importantes à la vie du village.

Souhaitons à tous qu'un nouveau démarrage puisse relancer ces volontés.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2100 exemplaires .

Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr